



Pour recevoir le bulletin régulièrement, inscrivez-vous sur www.energiesuisse.net

.energiesuisse.net

Courant fort

Lisez pour rester au courant

Numéro de mars 2017

LOI SUR L'ÉNERGIE, LE 21 MAI – NON



Dans quelque six semaines, les citoyens se prononceront sur la nouvelle loi sur l'énergie, la loi qui fut adoptée par le Parlement en septembre dernier. Les mesures proposées entraîneraient de sérieuses conséquences pour notre pays. La Stratégie énergétique incorporée dans cette loi met en danger l'approvisionnement de la Suisse en énergie, l'expose à de sérieux risques économiques, et en imposant des contraintes difficiles par un rationnement effectif de l'énergie disponible sur les places de travail et dans les foyers. Une vaste alliance d'organisations économiques et de politiciens concernés a compris le danger; ils rejettent résolument cette stratégie énergétique.

Les promoteurs de la loi veulent nous faire croire que toute l'industrie, que toutes les PME de ce pays, que toute la branche électrique, que tout le monde politique et que tous les écolos de bon aloi chantent à l'unisson les beautés de la Stratégie énergétique de la Confédération. IL N'EN EST RIEN. Dans ce numéro, nous donnons la parole à ceux qui se sont déjà prononcés contre le projet de loi.

Le 21 mai, votez NON, vous serez en bonne compagnie !

Voir aussi le site de notre comité de campagne indépendant, en français

www.loi-energie-a-refaire.ch et en allemand www.energiegesetz-so-nicht.ch

Écologie et protection du paysage

Un comité de campagne s'est constitué pour s'opposer à la loi sur l'énergie uniquement sous l'angle de la protection des paysages et de l'environnement. Il comprend des associations actives dans ces domaines et un certain nombre de personnalités membres d'organisations écologiques traditionnelles.



Ce «**Comité écologique contre la loi énergétique**» présente les raisons de sa position critique sur le site <http://www.umweltkomitee.ch> (La version française sera disponible très bientôt; passer par la version allemande pour y accéder).

La branche électrique

Une très importante association s'est exprimée fermement pour le rejet de la loi sur l'énergie, *L'Association faîtière des gestionnaires suisses des réseaux de distribution*.



Fondée en 2006, *L'Association faîtière des gestionnaires suisses des réseaux de distribution (DSV)* regroupe quelque 500 petits et moyens distributeurs d'électricité de Suisse. Présente dans douze cantons, elle représente à peu près les deux tiers de tous les distributeurs suisses avec quelque deux millions de clients.

Voici des extraits de leur prise position :

La Stratégie énergétique 2050, c'est un chemin incertain vers un objectif pertinent, car au lieu d'une transformation prudente du système énergétique, elle vise à concrétiser des espérances évasives. Ce faisant, elle met en danger la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie. Les coûts en sont imprévisibles et les doutes encore renforcés par un excès de bu-

reaucratie. C'est pourquoi, le DSV recommande le rejet du projet de loi sur l'énergie soumis au vote le 21 mai 2017.

Au lieu de solutions concrètes, la Stratégie énergétique 2050 en reste à de vagues espérances sur le point essentiel du remplacement de la composante nucléaire de la production suisse. Personne ne dit et ne sait vraiment comment ce remplacement pourrait se faire - si ce n'est en anticipant une croissance importante des importations de courant, une option qui agravera encore notre dépendance envers l'étranger. Et par-dessus le marché, nous n'avons aucune certitude que nos voisins disposeront vraiment d'assez de réserve pour combler nos éventuelles pénuries.

Les modifications législatives associées à la loi sur l'énergie comprennent quelque 300 pages, en y incluant les ordonnances et les rapports explicatifs. Ce seul nombre illustre par lui-même la dérive dirigiste et bureaucratique contenue dans le paquet énergétique.

Cette prise de position vaut comme un appel à la Confédération de présenter un projet énergétique plus équilibré. Le DSV s'attend à ce que la Confédération choisisse des objectifs et des conditions cadres plus appropriés. Et qu'elle en laisse la réalisation à la branche électrique.
En route vers une stratégie énergétique No. 2 !

Texte complet : en allemand chez www.dsvnet.ch – en français, chez www.loi-energie-a-refaire.ch



Swiss Small Hydro, l'Association des petites centrales hydrauliques en Suisse, recommande de voter NON à la Stratégie Energétique du 21 mai 2017.

Ce qui a été décisif pour cette prise de position est le durcissement des conditions rencontrées lors de la consultation au niveau de l'ordonnance, la loi étant déjà fortement défavorable envers le maintien et le développement de la petite hydroélectricité.

Avec la Stratégie énergétique 2050, les conditions de rétribution s'empirent pour la plupart des petites centrales hydrauliques et elles régressent à un stade comparable à celui d'il y a

25 ans. L'accessibilité à ce que la Confédération appelle le potentiel de développement de 1,6 milliards de kilowattheures n'est ainsi pas possible.

À moyen terme, plus de 1200 petites centrales hydrauliques devront craindre pour leur existence et, de ce fait, cela pourrait anéantir une contribution de plus d'un milliard de kilowattheures de production d'énergie renouvelable de provenance suisse, décentralisée et climatiquement neutre. Ceci signifie également que 10 pourcents des objectifs pour 2035 formulés dans la stratégie énergétique seront perdus, et ceci bien avant que les mesures initialement mises en place aient pu être totalement déployées.

La Stratégie énergétique 2050 génère un monstre administratif dans le but de suffisamment considérer tous les intérêts spécifiques, afin que la Stratégie énergétique puisse être adoptée. L'exécution de ces nombreux arrangements spéciaux crée non seulement une incertitude au sein des investisseurs, mais elle nécessitera également une connaissance étendue de ces derniers, et celle-ci ne sera, selon toute vraisemblance, plus disponible dans le secteur privé. Swiss Small Hydro aimerait voir les fonds publics utilisés là où ils peuvent susciter un effet: dans la production appréciable d'électricité renouvelable!

<http://swissmallhydro.ch/fr/swiss-small-hydro-rejette-la-strategie-energetique-2050/>

L'industrie et les PME

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE

contre la loi sur l'énergie

Comité de l'économie contre la loi sur l'énergie (swissmem, scienceindustries, swissmechanic, GastroSuisse et autres associations de PME). Extraits.

Jusqu'à présent, l'approvisionnement en électricité en Suisse se distinguait par une sécurité d'approvisionnement élevée. Voilà que le retrait progressif des centrales nucléaires du réseau met cette dernière en danger, particulièrement en hiver et la Stratégie énergétique ne

donne pas de solution adéquate à ce sujet. Cependant, la disponibilité assurée de l'électricité constitue un des éléments les plus importants pour les entreprises de production en Suisse, comme l'a souligné Hans Hess, président de Swissmem: «*il faut toujours rappeler le fait que les processus de fabrication industriels ont besoin d'électricité, parfois même beaucoup. Ils ne supportent pas les pannes d'électricité même brèves.*» Pendant les mois d'hiver, nous devons aujourd'hui déjà importer une grande quantité d'électricité. L'extension des subventions pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables n'est pas une réponse à ce défi étant donné qu'il n'est pas possible de stocker l'électricité ainsi produite pour l'hiver. La Stratégie énergétique 2050 n'est qu'une stratégie basée sur l'importation d'électricité. Il est bien possible que dans dix ans déjà, l'Allemagne et la France ne seront plus en mesure de fournir de l'électricité étant donné qu'ils seront à leur tour des pays importateurs d'électricité. Par conséquent, la sécurité d'approvisionnement de la Suisse est encore plus menacée. En subventionnant certaines formes de production d'électricité, la Suisse commet la même erreur que l'Allemagne. Des technologies sont encouragées qui ne contribuent que modestement à la sécurité d'approvisionnement. Au prix de plus d'un milliard de francs par année. S'ajoute à cela qu'un système de subventions une fois mis en place ne peut pratiquement plus être éliminé et devient une nuisance permanente coûteuse.

En plus de l'augmentation immédiate de la taxe sur les énergies renouvelables (RPC), la nouvelle loi sur l'énergie risque de déclencher une avalanche de nouvelles lois et réglementations pour l'économie et la population. Il est demandé à la population de signer un chèque en blanc puisque la Stratégie énergétique n'explique pas comment elle veut atteindre les objectifs fous de réduction d'électricité et d'énergie. On peut partir du principe que des dispositions juridiques seront imposées pour chaque détail des processus opérationnels. La loi sur l'énergie accorde cette compétence à la Confédération et nous avons donc toutes les raisons d'être méfiants. Nous ne pouvons pas nous permettre un renchérissement supplémentaire de la place industrielle suisse provoqué par une avalanche réglementaire.

<http://www.economie-contre-loi-energie.ch>

La politique

Le Nouvelliste

28 mars 2017

Pascal Couchebin

Ancien conseiller fédéral

Une loi sur l'énergie trompeuse

Il faut remettre l'ouvrage sur le métier, réduire la voilure et viser sobrement à l'essentiel.



En mai, nous voterons sur une modification de la loi sur l'énergie. Le projet est nébuleux. Il poursuit des objectifs contradictoires, certains louables, d'autres douteux. Le ciment de cette loi est la distribution de subsides tous azimuts.

Le problème de fond est politique. Il pose la question de la capacité du pouvoir politique à maîtriser, sur une période de plus de trente ans l'avenir énergétique. L'expérience historique et contemporaine prouve que cela n'est pas possible, surtout dans un secteur d'une extrême complexité marquée par l'innovation technique. Pire encore, cette ambition, en Allemagne notamment, a conduit à compromettre l'objectif prioritaire de notre temps, la lutte contre le réchauffement climatique dû à l'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère. Les Allemands, après avoir dépensé des dizaines de milliards d'euros pour compenser la fermeture des centrales nucléaires par des énergies alternatives subventionnées en sont à recourir massivement à l'énergie hautement polluante des centrales au charbon. Et ils ne sont pas au bout de leurs peines quoi qu'en disent les promoteurs de cette politique... La Suisse, fascinée par la puissance allemande, s'apprête à suivre le mauvais exemple de notre grand voisin du Nord.

Cela dit, certains objectifs de la loi révisée doivent être poursuivis: l'assainissement des bâtiments est nécessaire, l'amélioration du bilan

energiesuisse.net un réseau-citoyen de toute la Suisse qui plaide - pour le bien de l'économie et de la population suisse - en faveur d'un approvisionnement en énergie suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économique et rationnelle de l'énergie, selon les principes de la Constitution fédérale (Art. 89).

Coordination du Bulletin «Courant fort» d'energiesuisse.net**:** Pour la version française : **Bruno Pellaud** (physicien EPFZ et économiste HEC Lausanne) - Pour la version allemande : **Irène et Simon Aegerter** (docteurs en physique de l'Université de Berne) - (Pour la version allemande «**Hochspannung**», voir le site www.energiesuisse.net)

énergétique des véhicules et machines est indispensable. On peut le faire par la poursuite des mesures fiscales déjà en vigueur et par l'imposition de normes d'efficacité...

L'avenir appartient, sur le long terme, aux énergies renouvelables, j'en suis convaincu. Cet objectif sera atteint par l'investissement libre des privés qui profiteront des progrès techniques pour s'engager et non par une débauche bureaucratique de subventionnements qui crée lentement, mais sûrement, un nouveau lobby dont on ne se débarrassera plus. Le comble du cynisme est atteint par l'idée folle de subventionner, aux dépens des consommateurs captifs, les installations hydrauliques ou nucléaires, appartenant à de grandes compagnies qui ont renoué en 2016, fort heureusement, avec les bénéfices.

Cette loi mélange le meilleur, qu'on met en avant pour paralyser les opposants, avec le pire, qu'on tait soigneusement. Et le pire est que cette loi est peu efficace quant à l'environnement, démagogique par son recours systématique au subventionnement, dangereuse par l'ambition démesurée de maîtriser le futur énergétique. Il faut remettre l'ouvrage sur le métier, réduire la voilure et viser sobrement à l'essentiel.

Une mise au point dans le Temps du 12 décembre dernier ... qui garde son actualité....

Les lobbies qui veulent la peau de la Stratégie 2050

CHRISTOPHE DE REYFF, PENSIER (FR)

Contrairement aux affirmations d'une lettre de lecteur (LT du 05.12.2016), il n'y a de loin pas que «la tête de l'UDC et une petite poignée d'élus PLR pro-nucléaires qui attaquent la Stratégie énergétique 2050». Mentionnons Alliance Energie, ACS, Scienceindustries, Swissmem, Swissmechanic, Association des fonderies suisses, GastroSuisse, Association des contribuables suisses, Association suisse des transports routiers, Auto-Suisse, Action pour une politique énergétique raisonnable, Paysage libre suisse, Swissplastics, Swissoil, Association réaction-en-chaine, Association clubénergie2051, Association energiesuisse.net et les Jeunes libéraux-radicaux. Ce qui élargit considérablement l'horizon politique et surtout économique des opposants